

Département de la Seine Maritime
 Arrondissement de ROUEN
 Canton de DARNÉTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AUBIN-ÉPINAY

Date de convocation 24/10/2018

Date d’Affichage

24/10/2018

Nombre de conseillers

En exercice Présents votants

15

12

12

L’an deux mille dix-huit le cinq novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Benoît ANQUETIN, Maire.

Étaient présents : Monsieur Daniel ARDANUY MOLENS, Monsieur Patrice DELORRIER, Madame Catherine FINETTI, Monsieur Gaël GIBERT, Monsieur Joël LABOULAIS, Monsieur Hubert LEFRANÇOIS, Madame Marielle LOUVET, Madame Karine MAUREY, Madame Angéline PIOU, Monsieur David ROGER, Monsieur Jean VIGREUX ,

Étaient absents excusés : Monsieur Éric DARRAS, Madame Corinne LAROCHELLE, Monsieur Vincent TURPIN

Madame Catherine FINETTI été nommée secrétaire de séance.

Suite à la délibération n° 2018 -25 du 17 septembre 2018, le Conseil Municipal décide de faire des propositions d’engagements dans le cadre de la COP 21 pour le climat.

Dans le cadre de son implication dans la COP 21 locale et de sa contribution à l’atteinte des objectifs énergétiques et climatiques de la Métropole Rouen Normandie, la commune propose d’inscrire à *l’Accord de Rouen pour le Climat* les engagements suivants :

PATRIMOINE COMMUNAL

1. Mise en place d’un outil de suivi des consommations de fluides (eau, électricité, gaz...) sur l’ensemble des bâtiments afin d’identifier les bâtiments les plus énergivores, de prioriser les travaux à engager et de mesurer les gains énergétiques réalisés.
2. Renouvellement des éclairages intérieurs et passage complet aux LED d’ici fin 2020, sur les bâtiments suivants : Mairie, Salle des fêtes, Ecole maternelle et primaire.

ECLAIRAGE PUBLIC

3. Dans la continuité de l’extinction de l’éclairage public déjà menée sur la commune, organisation d’animations pédagogiques sur la découverte de la faune nocturne (oiseaux, chiroptères, batraciens, mammifères...) et sur l’observation du ciel étoilé, en partenariat avec des associations locales.

ENERGIES RENOUVELABLES

4. En prévision du remplacement des actuelles chaudières gaz, réalisation d’une note d’opportunité ou d’une étude de faisabilité, d’ici fin 2020, afin d’envisager la possible installation d’une chaufferie bois-énergie collective et la création d’un micro réseau de chaleur, pouvant alimenter à minima la Mairie et l’école maternelle et primaire.
5. Souscription d’un premier contrat d’approvisionnement en électricité d’origine 100% renouvelable auprès d’un fournisseur local, pour un bâtiment faiblement consommateur (ex : local des services techniques)

QUALITE DE L'AIR INTERIEUR

6. Réalisation, d'ici fin 2018, de l'autodiagnostic Qualité de l'Air Intérieur sur l'école maternelle et primaire, en suivant le « Guide pratique pour une meilleure qualité de l'air dans les lieux accueillant des enfants » du Ministère de la Transition écologique et solidaire

MOBILITE

7. Lors du renouvellement de l'actuel véhicule technique thermique des services municipaux, acquisition d'un véhicule électrique équivalent

AGRICULTURE ALIMENTATION

8. Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de la Métropole Rouen Normandie, introduction de 2 objectifs chiffrés lors d'un prochain renouvellement du marché de prestation de la restauration scolaire :
 - 20% de produits issus de l'agriculture biologique d'ici 2022
 - 30% de produits issus de filières courtes régionales d'ici 2022

BIODIVERSITE ET MILIEUX NATURELS

9. Elaboration d'un plan de gestion différenciée des espaces verts et application du Zéro phyto, y compris au cimetière et sur les espaces sportifs
10. Mise en œuvre progressive de la végétalisation du cimetière sur un premier carré expérimental, d'ici 2020, afin de faciliter l'application du zéro phyto sur cet espace.

SENSIBILISATION

11. Eco-labellisation dès 2019 d'une première manifestation festive, culturelle ou sportive organisée par la commune, puis généralisation à l'ensemble des manifestations d'ici fin 2020 (mise en place du tri sélectif, remplacement des contenants jetables par des contenants biodégradables ou lavables, mise en place de la consigne lorsque cela est possible, limitation des impacts des participants sur les milieux naturels...).
12. Inscription de 3 classes de l'école « L'eau Vive » au programme pédagogique WATTY A L'ECOLE, et ceci pour 3 années scolaires 2018/2021.

AUTRES PROPOSITIONS

- Détecteur de mouvement pour éclairage au Groupe Scolaire l'Eau Vive

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et les membres présents ont signé au registre.

Pour copie conforme

Le Maire,



[Signature]
Benoit ANQUETIN